



## **NOTE CONCEPTUELLE**

### **ATELIER DE L'UPAP SUR LES SERVICES FINANCIERS NUMERIQUES**

**11 - 13 DECEMBRE 2024, ARUSHA, TANZANIE**

**THEME : « PROMOUVOIR L'INCLUSION FINANCIERE GRACE AUX SOLUTIONS NUMERIQUES »**

#### **1. CONTEXTE**

La fourniture de services financiers postaux de base contribue de manière significative au développement économique et social mondial et joue un rôle important dans l'amélioration du niveau de vie des citoyens. Le secteur postal joue un rôle clé dans les envois de fonds et les paiements dans le cadre de l'inclusion financière des populations. Le secteur postal, à cet égard, a la capacité de réduire les risques pour les consommateurs liés à l'utilisation des réseaux informels.

Selon une étude réalisée par l'UPU, les opérateurs postaux fournissent à quelque 1,5 milliard de personnes dans le monde un accès à des services financiers de base qui comprennent les transferts d'argent, les paiements et l'épargne.

Une exploration des ODD de l'ONU et de l'Agenda 2063 de l'UA montre que l'inclusion sociale et économique ainsi que l'innovation sont les principaux domaines d'intervention du programme de développement des gouvernements. Dans ces cadres, l'inclusion financière est importante car, selon un rapport du Groupe de la Banque mondiale (2015), elle permet aux particuliers et aux entreprises d'avoir accès à des produits et services financiers de qualité, sécurisés, fiables et abordables qui répondent à leurs besoins sous forme de transactions. tels que les paiements, l'épargne, le crédit et l'assurance, fournis de manière responsable et durable.

L'accès aux services financiers facilite la subsistance au quotidien et aide les familles et les entreprises à planifier et à atteindre leurs objectifs à long terme et à faire face aux urgences inattendues. Lorsque les populations disposent de comptes d'épargne, elles sont plus susceptibles d'utiliser d'autres services financiers supplémentaires, tels que le crédit et l'assurance, pour démarrer et/ou développer leur entreprise, investir dans l'éducation ou la santé, gérer les risques et résister aux chocs financiers. Tous ces éléments peuvent améliorer la qualité globale de leur vie. En substance, cela implique que, plus les communautés vulnérables sont incluses dans le secteur bancaire formel, plus le rythme du développement socio-économique s'accélère.

L'accès à un compte de transaction est une première étape vers une inclusion financière plus large puisqu'il permet aux personnes de conserver (stocker) de l'argent ainsi que d'envoyer et de recevoir des paiements. Un compte de transaction peut également servir de passerelle vers d'autres services financiers. C'est pourquoi garantir que les personnes à travers le monde, et même en Afrique, aient un accès facilité à un compte de transaction est au centre du programme d'accès financier universel en cours du Groupe de la Banque mondiale dans le cadre de l'Initiative 2020.

Le réseau postal, grâce à sa couverture mondiale et à la combinaison des dimensions électronique, financière et physique, garantit que tous les citoyens du monde aient accès à des services de paiement électronique efficaces, fiables, sécurisés et abordables.

Le réseau postal en Afrique comprend environ 25 000 points de vente postaux proposant des envois de fonds. Les services de paiement postaux (SPP) constituent traditionnellement un canal de services financiers formels plus abordables que les opérateurs de transfert d'argent privés, les banques et autres.

Dans le but de parvenir à l'inclusion financière, **la résolution N°L12** portant sur les services financiers postaux a été adoptée par la réunion conjointe des ministres des Finances de l'UA et de la CEA en 2014 à Abuja, au Nigéria, affirmant la nécessité pour les réseaux postaux d'utiliser le haut débit et de déployer des technologies avancées de l'information et de la communication afin de fournir un accès adéquat aux services financiers et autres services numériques de base. Les ministres ont également confirmé leur engagement à accorder la priorité à la transformation des actifs et des ressources postales existantes, en vue d'accroître l'accès aux services de base et ainsi promouvoir l'inclusion financière, et ont, entre autres, encouragé les partenaires au développement, notamment la Banque africaine de développement, la Commission économique pour l'Afrique, l'Union postale universelle, l'Union européenne, le Fonds international de développement agricole, la Banque mondiale, la Fondation Bill et Melinda Gates et autres, pour soutenir la mise en œuvre de la résolution.

En outre, par **résolution N°04/UPAP/CA/XXXVIII/2019** portant sur la mise en œuvre de projets d'inclusion financière, le Conseil d'administration de l'Union panafricaine des postes (UPAP) tenu en juin 2019, a rappelé en partie que l'inclusion financière est conforme à l'objectif de développement durable N°6 des Nations Unies ainsi qu'à l'aspiration N°1 de l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Par ailleurs, le Conseil a également rappelé les **résolutions N°09/UPAP/CA/XXXVI/2017 et 04/UPAP/CA/XXXVII/2018** portant sur la mise en œuvre de projets de digitalisation et d'inclusion financière pour assurer l'amélioration des services financiers et a décidé que les Etats membres doivent épuiser toutes les sources de financement possibles pour faciliter les initiatives d'inclusion financière. De plus, la résolution a exhorté les Etats membres à mettre en œuvre des projets d'inclusion financière, y compris la numérisation, en utilisant les solutions disponibles pour faciliter la fourniture de services financiers efficaces et rentables.

Les solutions numériques sont essentielles pour assurer, entre autres, la continuité des activités socio-économiques. Il est donc prudent pour les citoyens du monde d'adopter des solutions numériques dans la fourniture de biens et de services à l'avenir. Le renforcement du commerce intra-africain étant au cœur des

objectifs de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), où le commerce électronique joue un rôle important dans son actualisation, les services postaux sont en fin de compte essentiels à la réalisation du commerce électronique transfrontalier en Afrique car ils participent non seulement à la logistique du mouvement physique des marchandises mais facilitent également les services de transfert d'argent pour le paiement des commandes en ligne.

De plus, la Poste est au service de la communauté de la diaspora qui envoie des fonds dans leurs différents pays pour diverses entreprises, contribuant ainsi au PIB des pays africains.

## **2. OBJECTIFS DE L'ATELIER SUR LES SERVICES FINANCIERS POSTES AFRICAINS**

L'objectif primordial du présent atelier est de garantir que toutes les parties prenantes clés, à savoir les gouvernements, les autorités de régulation et les opérateurs désignés, acquièrent une compréhension commune et globale du rôle de la poste dans la fourniture de services financiers postaux et des contributions que ces services apportent pour améliorer le niveau de vie des citoyens.

Les objectifs spécifiques de l'atelier sont de doter les participants de connaissances permettant de/d' :

- (i) améliorer l'accès aux services financiers pour les communautés vulnérables et rurales marginalisées, dans le but d'assurer un développement socio-économique national inclusif et de réduire leur exposition ;
- (ii) promouvoir l'inclusion financière grâce à l'utilisation de solutions numériques afin de mieux servir les citoyens et de les connecter à la communauté de la diaspora ;
- (iii) établir des mécanismes sur la manière dont l'inclusion financière peut contribuer à l'intégration régionale en identifiant les services et les corridors de transferts de fonds.
- (iv) explorer les mécanismes de financement pour la mise en œuvre de stratégies d'inclusion financière ;
- (v) partager les expériences et s'inspirer des bonnes pratiques ;
- (vi) améliorer et renforcer les capacités dans le domaine des services financiers postaux ;
- (vii) lier la poste à l'Agenda 2063 de l'Union africaine ainsi qu'aux ODD des Nations Unies et établir le cadre d'interaction entre les parties prenantes ;
- (viii) apprécier la mesure dans laquelle les parties prenantes ont aidé les membres dans la mise en œuvre de projets d'inclusion financière sur le continent ;

## **3. GROUPE CIBLE**

Entre autres principales parties prenantes qui se pencheront sur le thème, on distingue les décideurs politiques, les experts du domaine des services financiers, les opérateurs désignés et les régulateurs postaux.

## **4. METHODOLOGIE**

### **4.1. Date et lieu**

L'atelier se déroulera sur une période de 3 jours à Arusha, en Tanzanie, du 11 au 13 décembre 2024 en format hybride, le lien étant mis à la disposition des animateurs et des participants à distance un jour avant.

### **4.2. Programme**

Le programme définitif de l'atelier sera partagé dès sa finalisation.

### **4.3. Animation**

L'animation de l'atelier sera assurée par des experts des organisations suivantes :

- i. Bureau international de l'Union postale universelle (UPU);
- ii. Fonds international de développement agricole (FIDA) ;
- iii. Institut africain pour les envois de fonds (AIR) ;
- iv. Organisation internationale pour les migrations (OIM) ;
- v. Eurogiro ;
- vi. MasterCard;
- vii. Visa;
- viii. Banque centrale de Tanzanie .
- ix. Opérateurs désignés dans le cadre du partage d'expériences.

### **4.4. Interprétation**

L'interprétation simultanée en français et en anglais sera assurée.

## **5. OUVERTURE ET CLOTURE**

Une brève cérémonie d'ouverture et de clôture aura lieu au début et à la fin de l'atelier.